

Frontières mobiles sud-africaines

Anne-Laure Amilhat Szary

► **To cite this version:**

Anne-Laure Amilhat Szary. Frontières mobiles sud-africaines. Amilhat Szary, Anne-Laure; Ghermani, Naïma; Housay-Holzschuch, Myriam; Mekdjian, Sarah; Venayre, Sylvain; Basso, Ivan; Stassen, Jean-François. Histoires de frontières, une enquête sud-africaine, Manuella Editions, pp.79-101, 2017, 978-2-917217-89-4. halshs-02011575

HAL Id: halshs-02011575

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02011575>

Submitted on 5 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne-Laure Amilhat Szary

Frontières mobiles sud-africaines

« *Que diable allaient-ils faire à la poursuite des ex-bantoustans et de leurs frontières ?* »

Comment se construit(-on) un objet de recherche si « tordu » qu'il soit presque impossible d'en évoquer les termes ? Il est difficile à partager en France, où peu de gens se souviennent de cette pièce-là du puzzle de l'apartheid, mais aussi en Afrique du Sud, où l'on aimerait oublier la réalité douloureuse que recouvre ce nom de *bantoustan* aux étranges sonorités orientales, au point de lui préférer souvent l'appellation anglophone de *homeland*.

On a coutume de penser que *stân* signifie « pays », c'est-à-dire un territoire coiffé par une autorité politique qui le régit, quand, en persan, ce terme semble avoir désigné de façon plus générique un « lieu »¹. *Rigestan*, « lieu de sable, désert », ou *golestan*, « lieu de roses, jardin de roses », sont des mots connotés plus poétiquement que la ribambelle des ex-républiques soviétiques devenues États indépendants d'Asie centrale. L'analogie, faite par le régime de Pretoria, à partir des années 1960, puise à un double champ de connotations, lié aux sonorités exotique du *stân*, d'une part, et d'autre part à la perception dépréciative de ces noms de régimes marionnettes, chapeautant des États tampons à la grande époque des découpages impériaux.

Les bantoustans constituent une création brutale parce que *ex nihilo*. Certes, par cette dernière décision de 1959 (*Bantu Self-Government Act*), le régime sud africain finalisait un processus de partage de la terre selon la « race » imposé dès 1913 (*Land Act*, amendé en 1936, instituant des réserves ethniques), assignant à résidence les personnes sur la base de leur couleur de peau. Dix ans plus tard, l'appareil législatif s'affinait pour exfiltrer du cadre national les populations noires, les déclarant désormais citoyennes de pays inédits, ces fameux bantoustans (*Bantu Homelands Citizenship Act*, 1970).

Mais, par le tracé d'une ligne frontière, le gouvernement terminait de rendre sa classification raciale opérante, déliant politiquement les groupes en fonction de la citoyenneté qui leur était assignée, selon deux critères désormais séculiers : couleur de peau et lieu de résidence. Si ne pas être blanc avait pu vouloir dire que l'on ne pouvait pas choisir son lieu de résidence, désormais cela signifiait également que l'on se trouvait déchu de sa nationalité et rattaché de force à un État différent. C'est cette altérité territoriale qui a profondément troublé le jeu politique sud-africain au moment de la création des bantoustans. Il s'agissait des premiers « États nations » à n'avoir été créés ni par l'expansionnisme colonial ni par l'autodétermination de peuples cherchant à s'émanciper, des États inventés non pas pour eux-

1 Source : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/-stan>>.

mêmes, mais pour exclure du pays 75 % de sa population afin de la relocaliser sur 13 % du territoire, répartie en dix sous-ensembles nationaux eux-mêmes discontinus spatialement.

L'invention des bantoustans constituait à la fois une prouesse cartographique, le dessin d'une frontière quasi fractale, reproductible à l'infini, et un exploit politique éphémère. Partir en quête de leurs frontières revenait à poser une série d'hypothèses liées à leurs fonctions de délimitation et de contrôle, et notamment à imaginer que leur puissance avait été telle qu'on pourrait encore en retrouver des traces dans le paysage, et ce malgré leur courte durée de vie. Tout en sachant que ceux qui, sur place, avaient subi la domination matérialisée par ces lignes auraient du mal à comprendre pourquoi nous tentions de les faire revivre, même symboliquement, à travers l'intérêt que nous leur portons. Et que ceux qui les avaient promues auraient du mal à assumer ce legs hétérodoxe du point de vue du droit international, pour employer un euphémisme !

Palimpsestes coloniaux. Le primat du trait sur la carte

Quel intérêt y a-t-il à exhumer des formes territoriales ? Pourquoi interroger des périmètres caducs ? En tout cas, quelle légitimité trouve-t-on à entreprendre tout cela quand on n'est que géographe, c'est-à-dire une sorte de chercheur.e programmé.e pour travailler l'étendue du temps présent ?

Toute recherche a des justifications objectives, de celles que l'on affiche pour obtenir les financements nécessaires afin de la mener à bien, et que l'on déroulera à sa suite de la manière la plus rationnelle possible. Ces raisons officielles se mêlent et s'entremêlent à un imaginaire personnel qui construit un kaléidoscope référentiel avec lequel les repères intellectuels interagissent et se recomposent. L'Afrique du Sud représente pour les géographes une forme de contre-modèle politique qui est aussi un catalogue de formes paroxystiques de torsion de l'espace, de façon à imposer une vision identitaire exclusive de la répartition des hommes et des femmes à la surface du globe, dans un objectif de séparation des groupes. L'idée d'aller y étudier l'épaisseur temporelle de limites territoriales y prend de ce fait une tonalité expérimentale, comme si là-bas l'espace était laboratoire, pour la géographie voire pour une plus grande palette de sciences sociales. Ce type de réflexion reflète comme un boomerang la violence des découpages de l'apartheid puisqu'elle semble faire l'économie des personnes qui les ont subies.

Ce qui a plaidé pour la construction d'un projet de recherche sur les frontières déchues et fantômes des ex-bantoustans d'Afrique du Sud, c'est leur temporalité exceptionnelle : à la différence de la plupart des tracés coloniaux, dont les traités internationaux ont validé la permanence quelle que soit l'absurdité de ces lignes inédites, ces frontières « sud-africaines » sont nées d'un décret, et mortes d'un autre. Ce à quoi nos imaginaires les rattachent le plus facilement sans doute, c'est au rideau de fer tombé brusquement sur l'Europe en 1946, qui n'a

pas seulement fortifié des dyades internationales mais aussi partitionné des pays, notamment l'Allemagne, d'une façon brutale et étanche. Et pourtant fragile, puisqu'il est tombé quarante ans plus tard presque aussi rapidement qu'il a été construit.

Nous nous sommes donc d'abord posé la question du palimpseste, du non-effacement des traces qui se superposent sur le manuscrit moyenâgeux malgré le soin du copiste pour effacer les glyphes anciens : le support n'est pas neutre et, de façon comparable, les paysages portent la mémoire des anciens usages, même caducs. La frontière est bien l'un des éléments de l'alphabet spatial liés de la façon la plus paradoxale à une sémantique de la trace. Elle matérialise de façon linéaire une convention de séparation de l'autorité politique qui va perdurer alors que les conditions mêmes de son tracé sont oubliées. L'institution ainsi territorialisée présente des formes en apparence simples, ce qui donne l'impression qu'elle peut faire l'économie du retour réflexif sur l'évolution de ses significations. C'est ainsi que le trait frontalier – qui demeure au-delà de la disparition des raisons de son édification – construit bel et bien une institution dont l'évolution du sens est rendue invisible par la forme qu'elle revêt. Pourquoi aller gratter les témoignages d'une réalité politique de domination violente sinon pour attester de la force symbolique de la frontière ? Étienne Balibar évoque, « comme aurait dit Marx, des “objets sensibles-suprasensibles”, ou des *fétiches*, à la fois concrets et abstraits, matériels et spirituels, de la conscience historique² ».

La frontière se définit autant par la stabilisation d'un rapport de forces dont elle porte le témoignage que par son tracé sur une carte. Ce pourquoi elle nous attire sans doute, c'est par son pouvoir instituant et performatif : la limite internationale puise à la tension entre la matérialité du terrain et la projection d'une intention politique.

Elle est « toujours déjà elle-même une représentation ou une “présentation”³ ». Dans le cas sud-africain, il s'agissait donc de comprendre comment un gouvernement avait pu opérer ce tour de passe-passe politique d'extraire une partie de sa population pour tenter une fabrique territoriale en creux. Si traditionnellement une limite politique trace un trait continu entre deux entités destinées à connaître des destins distincts, il s'agissait dans ce cas de construire des enclaves et des exclaves permettant de délier le sort des populations d'un même pays en fonction de leur assignation raciale. Ce geste était constitutif de l'entreprise coloniale qui exporta dans le reste du monde ce modèle européen de juxtaposition des peuples, avec l'absurdité que l'on sait, notamment des tracés africains⁴, mais aussi d'une posture plus complexe – et sans doute perverse.

La première difficulté de notre entreprise vint de la quête de la « bonne » carte. Dans les

2 Étienne Balibar « Identité/Normalité », in *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001, p. 60

3 *Ibid.*, p. 61.

4 Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

sources accessibles en France, il n'en existait aucune de suffisamment précise de ces bantoustans. On ne trouvait que des schémas plus ou moins lisibles, à l'échelle du pays tout entier, en formes de taches ou de confettis de couleurs figurant l'ablation des Noirs du territoire de l'Afrique du Sud blanche. Sans discuter ici du décalage de représentations lié à ce type de documents qui faisaient, d'une part, l'économie d'une discussion sur les groupes qui n'apparaissaient pas sur la carte (les *Coloureds*, mais pas uniquement)... Et qui oubliaient, d'autre part, que cette privation de droit au territoire était à la fois plus fine et plus ancienne que cette séparation qui imitait les principes du droit international puisqu'elle remontait finalement à une mesure légale du début du siècle, le *Land Act* de 1913, qui avait privé les autochtones du droit à la propriété sur la terre de leurs ancêtres. Une des phrases posées en exergue de la visite au musée de l'Apartheid de Johannesburg nous le rappela violemment : « *Awaking on Friday morning, June 20, 1913, the South African native found himself, not actually a slave, but a pariah in the land of his birth*⁵. » (« Quand il s'éveilla le matin du vendredi 20 juin 1913, l'autochtone d'Afrique du Sud ne se retrouva pas exactement esclave, mais paria sur sa terre natale. »)

Les bantoustans qui nous posaient question étaient-ils finalement des fantômes ou des fantasmes ? Il ne semblait en exister aucune carte révélant ces détails topographiques des tracés qui « défini[ssent] un territoire », c'est-à-dire procèdent à « *enregistrer son identité ou la lui conférer* »⁶. Quel type d'espace pouvait donc naître d'une carte en peau de chagrin comme celle qui nous accueillit à notre premier jour de voyage, sur les murs du musée de l'Apartheid de Johannesburg ? Cet exemplaire mural de nos représentations faisait brusquement sortir les frontières sud-africaines des pages des livres, dans une projection désormais frontale, mais pas beaucoup plus détaillée...

Paradoxalement, ce premier jour d'immersion nous confirma dans l'idée que nous étions peut-être les premiers à nous lancer dans cette entreprise démesurée de parcourir les contours des bantoustans – démesurée d'abord au sens propre, parce que fractale, déployée au sein d'elle-même selon une opération mathématique reproductible à l'infini. Les géographes savent qu'il est impossible de mesurer précisément la longueur de certains tracés, comme une côte par exemple, du fait de sa capacité à se dérober dans le détail : plus on s'approche, plus il y a de choses à mesurer, et plus la longueur de l'objet augmente. Ainsi du littoral d'un pays comme le nôtre dont le kilométrage varie selon l'échelle de la carte que l'on utilise. Les bantoustans, dont la plupart n'étaient pas d'un seul tenant, tel le Bophuthatswana, pouvaient relever du même type de problème. Nous fûmes donc contraints de ruser technologiquement pour fabriquer les outils de repérage susceptibles d'être utilisés pendant notre périple et

5 Premiers mots du chapitre d'ouverture du livre fondateur de Sol Plaatje publié en 1916, *Native Life in South Africa*.

6 Étienne Balibar, « Les frontières d'Europe », in *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1997, p. 372.

notamment, comme d'autres textes de ce volume le rappellent, de projeter sur le système d'information géographique de Google Earth des périmètres repérés à une toute autre échelle, sur des reproductions de documents historiques qui nous posaient question.

Paysages résilients. La puissance des héritages fonciers

La façon de saisir *in situ* la frontière d'un ex-bantoustans avait constitué l'une de nos préoccupations lancinantes durant la préparation du voyage. Il s'était assez rapidement avéré que nous serions dépendants d'un instrument – précis mais dont la fiabilité était loin d'être stabilisée, un téléphone portable connectant notre position GPS au fond de carte de Google Earth sur lequel les périmètres cartographiés des bantoustans avaient été projetés. Il ne semblait pas exister en effet, même dans les archives gouvernementales, de carte topographique locale (à une échelle, disons, inférieure ou égale au 1/80 000 des documents d'état-major, recoupant donc par conséquent les 1/50 000 et 1/25 000 touristiques). Notre premier grand étonnement dans cette quête d'un objet politique aussi signifiant à nos yeux était sa façon de se dérober.

Pourquoi n'existait-il pas de carte accessible ? Comment une limite pouvait-elle être efficace sans carte pour la tracer ? Comment voir et observer une séparation stratégique qui ne s'affichait pas selon les procédés traditionnels de démarcation sur le terrain ? Derrière ces interrogations répétitives surgissait une alternative dont les deux termes étaient également surprenants pour nous : le fait que parfois, sur le terrain, nous puissions ne rien trouver, aucune trace, parce que la frontière n'avait peut-être jamais eu d'existence matérielle, ou bien... que nous entrions dans un face-à-face avec une réalité spatiale *de facto*, c'est-à-dire une distinction sensible et signifiante, opérante pour les habitants, mais qui ne serait pas enregistrée dans les registres officiels nationaux.

Ce type de situation se trouvait finalement à l'opposé de cas géopolitiques mieux connus, où la ligne existe comme projet politique, précise et argumentée, même si sur le terrain l'une des parties fait son possible pour l'effacer de façon à la transgresser. Dans ces cas, exhumer la ligne peut faire l'objet d'une entreprise militante... L'artiste Francis Alÿs s'est ainsi rendu célèbre pour avoir suivi le pourtour géopolitique de Jérusalem avec un pot de peinture verte dégoulinant dans son sillage, redonnant ainsi visibilité et matérialité à la « ligne verte » historique et rétablissant de façon éphémère le sens d'une séparation dans un contexte où la croissance urbaine de l'agglomération israélienne travaille contre la résolution politique du conflit par la cohabitation de deux États. Documenté par une vidéo réalisée avec Julien Devaux, Philippe Bellaïche et Rachel Leah Jones, cette performance de 2004 reste connue sous le titre : « *Sometimes doing something poetic can become political and sometimes doing something political can become poetic* ». Très modestement, en allant voir et vivre ces frontières, nous nous engageons dans une forme de *poïesis* moins artistique certes que celle

initiée par Francis Alÿs, mais relevant du même souci de faire pour comprendre et donner à concevoir⁷.

Partis de Johannesburg pour notre *première frontière* d'ex-bantoustan, tous les sens en alerte, nous fûmes amenés à « traverser du rien » (selon le verbatim de nos débriefings collectifs de fin de journée), à la recherche de ce que nous voyions autant que de ce qui pouvait se dérober à notre regard. Tout cela pour aboutir à un lieu sans qualité apparente : notre première rencontre avec une de ces limites fut avec celle du Bophuthatswana, à un endroit qui n'avait rien de remarquable : après avoir longé de vastes propriétés rurales grillagées, agrémentées d'une base de loisirs, alors que le paysage plat commençait à s'agrémenter de collines et d'un plan d'eau, nous avons pris une bifurcation sur la route. La limite n'était pas à cet embranchement. Selon le GPS, elle se trouvait quelques kilomètres plus loin, devant des maisons habitées où nous stoppâmes, à la grande surprise des habitants. Ce lieu qui allait devenir celui de notre premier autoportrait de groupe ne coïncidait avec aucune transformation linéaire du paysage, et pourtant nous y étions. Une longue pause, où la recherche de traces extérieures se fit très vite réflexivité. Des enfants rentraient de l'école, le long de la route que la frontière avait dû traverser, dans un paysage pavillonnaire.

Il n'était pas anodin que ce premier contact fût aussi énigmatique, car il nous mit en garde quant aux surinterprétations potentielles de mises en scène évidentes de séparation que nous allions aussi trouver. Plus tard en effet, sur notre chemin, nous devions rencontrer des frontières plus franches, de celles où les lignes des cartes se superposent à de claires dissymétries paysagères, et nous saurions nous en méfier. Deux fois en effet, nous fûmes en présence de quelque chose qui avait tout l'air d'une « vraie » frontière, plus proche en tout cas de notre représentation classique d'un paysage de rupture linéaire.

Cela s'est produit de deux manières si différentes qu'il importe de les relater. Dans un cas, aux limites du Venda, pas loin du Zimbabwe, la frontière coupait la route de façon nette et nous eûmes l'occasion d'y revenir à plusieurs reprises pour l'interroger. Dans un autre, à une autre limite du Bophuthatswana, près du village de Tsétsé, entre Mahikeng et le Botswana, il nous fallut parcourir plusieurs kilomètres de piste pour buter contre la frontière de l'ex-bantoustan. La route de terre qui s'embranchait à 90 degrés sur la route principale se heurtait une dizaine de kilomètres plus loin à une ligne de barbelés. Du côté d'où nous venions, des parcelles carrées de dimensions variées, sur lesquelles poussaient les habitations, elles aussi géométriques, cubes plus ou moins réguliers de demeures autoconstruites en parpaings. De l'autre côté, un infini vert et vide ; des champs pour le bétail, sans doute. En deçà, un sol à l'usage coutumier, où un chef traditionnel autorisait les familles à construire... Au-delà, un propriétaire foncier unique, le paysage nous laissait à penser qu'il était blanc. Le

⁷ Cette exploitation du potentiel de la limite fut d'ailleurs réalisée à Marikana pendant la grève des mineurs de 2012, les grévistes ayant profité d'un rocher situé près de cette ex-frontière du bantoustan au statut foncier incertain comme lieu pour la parole publique et la rébellion.

long du barbelé, une route de terre permettait de longer la propriété dont la clôture, dressée sans doute pour retenir de façon saisonnière le bétail, interdisait très clairement, et de façon pérenne, le passage aux habitants noirs.

Dans le premier cas paradigmatique qu'il nous ait été donné de connaître, la situation, pourtant spatialement très différente, semblait presque aussi claire : ainsi que je le notai dans mon carnet de terrain, à l'est de Makhado/Louis Trichardt, derrière la ferme où nous logions, « cette frontière nous apparut dans toute sa linéarité tranchant le paysage – d'une façon si limpide – et pourtant jamais observée depuis notre arrivée ». Nous étions passés dans ce cas, brusquement, d'un paysage boisé (arbres fruitiers et exploitations forestières) à un paysage plus ouvert, mosaïque de parcelles habitées et cultivées, le tout dans un environnement de collines avenantes. Depuis la route où nous fîmes halte à l'intersection avec la supposée frontière, celle-ci s'offrit à notre regard sous une forme double : une tranchée de terre rouge séparait la forêt, d'un côté, du village africain, de l'autre côté. Là, le paysage semblait avoir endossé son pouvoir de transmission et conservé la marque du pouvoir déchu, dont l'influence continuait de peser sur les destinées. Il y avait même au bord de la route un panneau de signalisation indiquant un changement de vitesse autorisée marquant symboliquement le passage d'un style de vie à un autre. Mais tout cela n'était-il pas théoriquement « trop beau » ? Certainement ! À bien y regarder, il n'y avait pas une ligne de partage de la forêt mais un faisceau de pistes forestières : laquelle portait la « vraie » frontière ? Et plus loin sur la route, à l'intérieur du Venda dont nous poursuivions l'exploration, à moins de dix kilomètres de là, l'exploitation de la forêt reprenait, sans doute sous la responsabilité de Sud-Africains nés dans l'ex-bantoustan, brouillant la piste d'une distribution binaire de l'usage des sols.

Devait-on revenir à l'idée, exprimée par Myriam lors de l'un de nos débats du soir que « la zone est plus importante que la ligne dans la lecture des changements en Afrique du Sud » ? Fallait-il, à la lecture insatisfaisante de la géohistoire des paysages, conclure que ces frontières qui n'en finissaient pas de se dérober n'avaient peut-être jamais véritablement existé ?

Corps marqués au fer de la démarcation. La trace des frontières mobiles

Prendre cette direction eût été une façon de défaire l'histoire de manière très partielle, sans rendre compte des souffrances engendrées par ces dispositifs spatiaux que nous nous étions mis en tête d'analyser. Il ne fallait pas oublier que cet objet que nous nous étions donné était aussi, d'abord, un terrain maudit, une réalité qui avait contribué à scinder durablement la société sud-africaine, la rendant étrangère à elle-même. Le système du grand apartheid avait contribué à rendre l'idée même de famille intenable, les travailleurs noirs étant voués à vivre loin des leurs, les femmes et les enfants condamnés à n'avoir accès ni aux lieux de production

industrielle ni aux villes, sauf pour y occuper des positions subalternes.

Ce qui était certain, et qui ne se voyait pas, c'est que même sans cartographie possible, même sans démarcation paysagère, ces frontières des ex-bantoustans avaient bien opéré la séparation des populations en fonction de leur appartenance raciale. Comment donc s'était « performée » cette disjonction ? Il m'apparut à un point du voyage que l'on se trouvait là, sans doute, face à un cas assez clair de « frontière mobile », ce processus que je tentais de théoriser depuis de nombreuses années et qui consiste à penser que la frontière⁸, premièrement, existe bien au-delà de la ligne projetée sur une carte par l'institution politique qui cherche à délimiter son territoire, et deuxièmement, n'est pas vécue par tous de la même manière. En d'autres termes, que les fonctions de contrôle des flux, dédiées aux frontières, peuvent être réalisées en de nombreux points du territoire et que, par conséquent, en un même lieu, le vécu de la frontière peut varier du tout au tout selon les personnes. Il ne sert à rien d'opposer frontières ouvertes et fermées : en un même point de l'espace, une même frontière peut fonctionner de manière ouverte pour les uns, fermée pour les autres.

La frontière des ex-bantoustans était par conséquent plus corporelle que spatiale : il n'y avait pas eu de postes-frontières, nous n'en trouvons pas trace, « tout au plus » des check-points, mobiles, permettant d'entrer ou de sortir des enclaves territoriales où les populations noires rurales se trouvaient assignées à résidence... Mais ce qui avait finalement déterminé ces lignes de rupture, c'était un autre type de documents que les cartes : il s'agissait bien cette fois de « frontières de papiers », c'est-à-dire de pièces d'identité. Ces pseudo-limites internationales avaient reposé sur des dispositifs serrés de contrôle des mouvements individuels, notamment par le biais des « laissez-passer » au nom si paradoxal dans ce pays.

Il semble en effet que les premiers documents servant à restreindre le mouvement des non-Européens dans cette partie de l'Afrique datent du XVIII^e siècle, mais qu'ils aient survécu à l'abolition de l'esclavage au siècle suivant. C'est sous la république boer de l'État libre d'Orange que l'idée de doter les non-Blancs de papiers destinés à les priver de droits fut mise en œuvre et se traduisit par l'instauration de documents visant dans le même temps à contrôler l'accès aux villes et à confirmer l'interdiction du vote. Cette politique se généralisa pendant la période de développement minier où un système de laissez-passer gouverna là encore la circulation des travailleurs, et dont la nouvelle république indépendante sud-africaine reprit les principes au sein d'un appareil législatif enrichi. Celui-ci fut encore complété pendant le grand apartheid (*Natives Act* de 1952) avec l'invention d'un document plus précis encore, dit « livret de passage » (*passbook*), incluant une photographie et des données biométriques, mais aussi des informations concernant l'emploi, l'impôt et les lieux de vie. Ce carnet déterminait l'accès au territoire de façon spatio-temporelle, une personne non-blanche ne pouvant demeurer plus de 72 heures dans une zone urbaine sans autorisation spécifique. C'est surtout

⁸ AL Amilhat Szary & Frédéric Giraut, 2015, *Borderities ; The Politics of Contemporary Mobile Borders*; Basingstoke: Palgrave Macmillan, 308p.

la criminalisation de son non-usage (la non-présentation du livret conduisait à l'arrestation et la prison) qui en faisait un outil radical de discipline des corps.

Au fil de nos pérégrinations, c'est donc en creux que les frontières de la séparation s'élevaient. Il nous devenait plus facile de comprendre les configurations spatiales complexes des bantoustans : leur tracé importait peu, finalement, quitte à jouer avec l'absurde de découpages non contigus. La fractalité des confettis du Bophuthatswana ou du Lebowa, les frontières entre les bantoustans, ainsi entre le Venda, le Lebowa et Gazankulu, n'étaient en rien des obstacles au caractère opérationnel du système dont le ressort se situait finalement au-delà de la carte.

Cette séparation des corps fut, pour sa part, effective, violente et durable. Elle explique à sa façon la multiplicité des clôtures, des maisons, volets, jardins, quartiers, la peur de l'autre tenu si longtemps à distance. La seule maison où nous eûmes finalement la chance d'être accueillis, celle de Phuphu, l'entrepreneuse du Venda que nous avons rencontrée grâce aux colonnes qu'elle construisait et vendait, fut aussi un lieu de transgression pacifique de cet ordre, puisque la maîtresse de maison nous livra, avec fierté et doute tout à la fois, que nous étions les premiers Blancs à entrer chez elle.

Conclusion

Ce processus sud-africain de *tomogenèse* (de *tomo*, « coupe, section », et de *genèse*, « processus de formation ») répété, voire fractal, qui multipliait les textes et décrets et superposait des limites, avait donc pour but moins d'assigner des espaces de résidence et de travail que de restreindre les horizons d'existence. Si « la *tomotopie* est donc l'agencement de lieux fractionnés, construits par les individus et les sociétés pour traiter la question de la proximité et de la séparation⁹ », l'Afrique du Sud pourrait bien être l'un des points de la planète où saisir l'ampleur des enjeux d'une politique des limites menée à l'extrême.

L'exploration des limites des ex-bantoustans sud-africains nous renvoyait à une essentialisation extrême de la périphérie faite centre. Plongés dans ces creux de la carte remplis de gens chassés d'un pays et assignés à un autre, nous nous trouvions dans une position permettant de mettre en évidence un paradoxe : d'une part, un mépris inhérent pour l'histoire autochtone, une volonté de gommer la construction longue du territoire et, d'autre part, une obsession du souci d'enrégimenter les marges.

Comme si le dessin des frontières comptait moins que leur dessein et que les lignes sur les cartes n'étaient qu'un maillon d'un dispositif de contrôle complexe. En saisir les enjeux, comprendre aussi comment l'exploitation des populations non-blanches se perpétuait en

⁹ Jean-Christophe Gay, « Les traversées du quotidien », *EspacesTemps.net*, Travaux, 23 septembre 2013, <http://www.espacestemp.net/articles/les-traversees-du-quotidien/>.

Afrique du Sud par la persistance des paysages de la séparation, c'était se prémunir contre une dérive possible de la quête érudite : non, ce voyage ne devait pas faire de nous les aventuriers de la frontière perdue.